

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-267

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	ADG Patrimoine Végétal et Biodiversité Direction Ressources ADG PVB	N° 2026-267

**Commune de Bordeaux - Contrat de co-développement 2024-2027 - Stratégie
funéraire - Subvention d'aide à l'investissement - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Lors du Conseil métropolitain du 29 septembre 2023, vous avez décidé de nouvelles modalités de mise en œuvre de la politique de notre établissement en matière de cimetières, et notamment par le versement d'une aide financière aux communes dont les équipements sont à saturation.

La commune de Bordeaux comprend une offre cinéraire au sein du cimetière de Bordeaux Nord de 196 cases dont 94 % sont actuellement attribuées. Il apparaît alors nécessaire de faire évoluer cette offre cinéraire afin d'accroître sa capacité d'inhumation et d'éviter une saturation. Elle a donc fait une demande de subvention concernant l'installation de 9 modules de columbarium afin d'augmenter ainsi l'offre cinéraire actuelle au sein du cimetière de Bordeaux Nord. Ces installations permettront ainsi d'accroître la capacité d'inhumation de la commune avec la création de 4 cases par module de columbarium, soit 36 au total.

Le montant octroyé est de 6 999€ HT pour un budget global de 22 973,43€ HT portant à 30% la participation globale de Bordeaux Métropole conformément à l'application du Règlement d'Intervention cimetières communaux (délibération n°2023-444).

BUDGET PREVISIONNEL EN HT

Dépenses		Recettes	
Investissement : Création de neuf modules de columbariums	22 973,43€	Bordeaux	15 974,43€
		Bordeaux Métropole	6 999,00€
Total	22 973,43€		22 973,43€

Les modalités de financement sont précisées dans la convention ci-annexée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2023-444 du 29 septembre 2023 sur le règlement d'intervention des cimetières communaux,
VU la délibération cadre sur les contrats de co-développement n°2023-595 du Conseil métropolitain en date du 1^{er} décembre 2023 et la fiche action C061248 de Bordeaux,
VU la demande formulée par la commune de Bordeaux en date du 11 mars 2026.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt général que représente l'aménagement de nouveaux columbariums au cimetière de Bordeaux Nord et l'aide financière à la commune pour faire face à la saturation de son cimetière.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à la commune de Bordeaux une subvention de 6 999 €HT pour la création de 9 nouveaux modules de columbariums,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal chapitre 204, article 2324, fonction 025.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,